



www.sppmem.ca

Sécurité sociale CSQ - Augmentation des tarifs dentaires 2024 - 14 décembre 2023

Augmentation des tarifs dentaires 2024

Bonjour,

Récemment, le Service de la sécurité sociale a reçu une communication destinée aux preneurs du secteur public.

À l'occasion de la révision annuelle des tarifs, l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec (ACDQ) a publié ses recommandations quant à **l'augmentation tarifaire à venir pour l'année 2024**. Ces informations aident Beneva à déterminer les montants de remboursement des frais dentaires.

En raison des **divers facteurs économiques**, l'ACDQ suggère une augmentation globale de 5,7 %, en vigueur au **1^{er} janvier 2024**. L'assureur rappelle que les hausses de 2023 et de 2022 étaient respectivement de 9,8 % et de 5 %.

Beneva fera la mise à jour automatiquement dans le régime de soins dentaires selon le guide des tarifs de l'année courante.

L'équipe du Service de la sécurité sociale de la CSQ

**Sécurité
sociale**



**Centrale des syndicats
du Québec**